

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les médecins, gestionnaires et employés de l'Hôtel-Dieu de Lévis

DATE : Le 26 octobre 2020

OBJET : *Précision additionnelle note du 22 octobre 2020* Diminution des activités ambulatoires à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour une période de deux semaines

Depuis, près d'un mois, l'Hôtel-Dieu de Lévis (HDL) est aux prises avec une série d'éclosions liées à la COVID-19. Ces éclosions ont provoqué une diminution du nombre d'admissions dans certaines unités, une sollicitation accrue à l'égard du personnel infirmier et des équipes médicales de même qu'un ralentissement de certaines activités cliniques. Des mesures initiales pour diminuer les activités cliniques à HDL ont été mises en œuvre dans un premier temps, mais elles se sont avérées insuffisantes pour faire cesser les éclosions qui touchent à la fois certains usagers et membres du personnel.

Dans ce contexte, et pour assurer à la fois la qualité des soins ainsi que la sécurité des patients et du personnel, nous devons procéder à la mise en place de mesures additionnelles en matière de délestage d'activités pour les deux prochaines semaines. Ces mesures s'appuient sur les directives ministérielles en matière de délestage d'activités et tiennent également compte du maintien d'une offre de services essentiels à maintenir à HDL. Cela permettra donc de rendre de la main-d'œuvre disponible pour les soins prioritaires, de soutenir le personnel en place et aussi de revoir l'organisation médicale pour faire face à la situation actuelle puisque HDL est également le centre régional désigné pour la COVID-19.

Ainsi, tous les secteurs de cliniques externes et d'endoscopie seront donc consacrés à voir seulement les urgences et les priorités A et B et certains C jugés essentiels et non déplaçables. Pour les téléconsultations, il est important, dans la mesure du possible, de se limiter aux cas ou aux suivis jugés essentiels, selon le jugement du clinicien. Il est primordial de limiter les demandes d'examen ou de laboratoire ainsi que le système de dictées afin de ne pas les surcharger. L'ajout de commentaires, dans le DPE, ou une courte note manuscrite pour les cas de suivis est favorisé. Le secteur d'imagerie médicale sera à 70 % de taux d'activité pour bien contrôler l'achalandage.

Pour les médecins, il est important de savoir que nous pourrions avoir besoin de vos services pour être réaffectés sur certaines tâches approuvées par vos Fédérations respectives. Le tout s'inscrit dans une démarche de pouvoir reprendre des activités plus régulières après une maîtrise des éclosions à HDL. Les activités de clinique externe au Centre Paul-Gilbert ne sont pas touchées pour l'instant, de même que dans les cabinets en dehors du centre hospitalier.

Finalement, nous souhaitons rappeler que les services spécialisés et surspécialisés demeurent toujours accessibles à HDL pendant cette période, et ce, pour l'ensemble de la population de la région de la Chaudière-Appalaches. La situation sera évaluée régulièrement et vous serez informés de son évolution.

Nous vous remercions pour tout le travail effectué dans ce contexte très difficile ainsi que pour votre grande collaboration.

La Direction générale

Contenu et diffusion approuvés par : Daniel Paré, président-directeur général